

Montréal, le 15 mars 2006

CERTIFICAT D'AUTORISATION

Énergie Carboneutre inc.
Bureau 204
7811, boulevard Louis-H. Lafontaine
Montréal (Québec) H1K 4E4

N/Réf. : 7610-06-01-0740610
400297595

Objet : Aménagement et exploitation d'un centre de traitement de
sols contaminés

Mesdames,
Messieurs,

À la suite de votre demande de certificat d'autorisation datée du 7 décembre 2005, reçue le 7 décembre 2005 et complétée le 17 février 2006, j'autorise, conformément à l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., chapitre Q-2), le titulaire ci-dessus mentionné à réaliser le projet décrit ci-dessous :

Aménagement et exploitation d'un centre de traitement de sols contaminés par des hydrocarbures pétroliers jusqu'à un maximum de C₂₄. Le procédé de traitement utilisé est la volatilisation. La capacité annuelle de traitement est de 180 000 m³.

Ce projet est situé à l'emplacement ci-après :

8770, Place Marien, lot XXXXXXXXXX du cadastre du Québec, à Montréal-Est.

Les documents suivants font partie intégrante du présent certificat d'autorisation :

- document intitulé « Demande de certificat d'autorisation – Plate-forme de traitement de sols

CERTIFICAT D'AUTORISATION

- 2 -

N/Réf. : 7610-06-01-0740610
400297595

Le 15 mars 2006

contaminés, lot [REDACTED] du cadastre du Québec, 8770 Place Marien, Montréal-Est, Québec », daté du 7 décembre 2005, signé par Benoît Ringuette, ing., concernant la demande de certificat d'autorisation;

- lettre adressée au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, datée du 25 janvier 2006 et signée par Benoît Ringuette, ing., concernant des précisions supplémentaires sur le projet;
- courriel de Benoît Ringuette, ing., au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, daté du 3 février 2006, concernant des précisions supplémentaires sur le projet;
- lettre adressée au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, datée du 16 février 2006 et signée par Benoît Ringuette, ing., concernant des précisions supplémentaires sur le projet ainsi que le plan d'implantation joint;
- document intitulé « 9141-6594 Québec inc. — Terrain vacant situé sur le lot [REDACTED] du cadastre du Québec, Place Marien à Montréal, Québec — Évaluation environnementale de site Phases I et II », préparé par Dessau-Soprin inc., daté de décembre 2005, signé par [REDACTED] M.Env., ÉESA et [REDACTED] géo, M.Env.

En cas de divergence entre ces documents, l'information contenue au document le plus récent prévaudra.

Le projet devra être réalisé et exploité conformément à ces documents.

En outre, ce certificat d'autorisation ne dispense pas le titulaire d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement le cas échéant.

Pour le ministre,

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Directrice régionale par intérim de
l'analyse et de l'expertise de Montréal,
Laval, Lanaudière et Laurentides

RECOMMANDÉ

[REDACTED]

[REDACTED]